

## OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT

Les sept objectifs d'amélioration fixés pour l'ensemble du système éducatif (à l'horizon 2030) sont inscrits dans l'avant-projet du décret.

1. Améliorer significativement les savoirs et compétences des élèves
2. Augmenter la part des diplômés du secondaire supérieur
3. Réduire les différences entre les plus favorisés et les moins favorisés d'un point de vue socio-économique
4. Réduire progressivement le redoublement et le décrochage
5. Réduire les changements d'école au sein du tronc commun
6. Augmenter l'inclusion des élèves à besoins spécifiques
7. Accroître les indices du bien-être à l'école et du climat scolaire

## OBJECTIFS DE L'ETABLISSEMENT

- Afin de réduire progressivement les différences entre les résultats des élèves les plus favorisés et les résultats des élèves les moins favorisés, les résultats des élèves en lecture, que ce soit lors des évaluations externes non certificatives ou du CEB seront améliorés.
- Afin d'améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves, les résultats globaux en français tant au C.EB qu'aux évaluations externes non certificatives seront améliorés.
- Afin d'améliorer significativement les savoirs et les compétences des élèves, les résultats en mathématiques et plus spécifiquement en grandeurs au C.EB. seront améliorés.
- Grâce à la mise en place d'un espace de paroles permettant aux enfants d'exprimer leur mal-être, le sentiment d'insécurité localisé sera limité. L'objectif est d'accroître les indices du bien-être à l'école et de l'amélioration du climat scolaire.

## TRAVAIL COLLABORATIF

Un travail collaboratif est mené entre les enseignants et nos deux logopèdes pour répondre au mieux aux besoins de nos élèves. Le maître de remédiation travaille en étroite collaboration avec les titulaires de classe. Des synergies avec les partenaires extérieurs sont développées afin de renforcer ce « vécu commun » et permettre (enlever le ainsi) de créer de nouvelles compétences transversales. Les activités scientifiques, éco-citoyennes et culturelles concrètes, sont autant de disciplines qui émergent et permettent aux élèves d'être acteurs de leurs apprentissages.

Des concertations inter-cycle seront aménagées afin de favoriser une collaboration verticale entre enseignants. Des échanges réguliers entre les enseignants du Maternel et du primaire permettront d'affiner le continuum pédagogique.



## Résumé du Projet éducatif et pédagogique de la Commune de Schaerbeek

- « Le projet pédagogique communal implique tous les acteurs de la communauté éducative. »
- L'enseignement communal schaerbeekois est neutre, conformément aux dispositions du décret du 31 mars 1994 définissant la neutralité de l'enseignement de la communauté.
  - Le caractère des écoles est non-confessionnel. Elèves et étudiants sont tous traités avec la même sollicitude.
  - L'instruction est dispensée dans le respect de la personnalité de chaque élève et dans un esprit de tolérance.
  - L'enseignement schaerbeekois fonde son action sur la conviction que le progrès social et moral est possible grâce à l'éducation.
  - La transmission de la connaissance s'effectue sous des formes multiples et vivantes.
  - L'enseignement communal schaerbeekois essaie de conduire tous les élèves au plein développement de leurs potentialités sans vouloir pour autant les fondre dans un moule identique.
  - L'école joue un rôle social : l'élève, conscient de ses droits mais aussi de ses devoirs et responsabilités, apprend à s'intéresser au monde qui l'entoure, à acquérir un comportement critique mais positif.

### Ecole communale fondamentale n°3

Rue Rogier 188 - 1030 Schaerbeek

1030.ecole3@schaerbeek.be

Contact : 02/216 00 83

### Ce projet d'établissement est élaboré en fonction de :

- ▶ Décret-Missions du 24/07/1997;
- ▶ Décret relatif à la promotion d'une école de la réussite dans l'enseignement fondamental;
- ▶ Décret du 14/03/1995, article 1 à 5;
- ▶ L'établissement veille à la mise en oeuvre d'aménagements et d'interventions en réponse à des besoins spécifiques dûment attestés.

Enseignement communal  
Place Colignon • 1030 Bruxelles  
02/244 70 30 • Bur. 030  
nramdani@schaerbeek.be  
www.1030.be • f 1030be



# Ecole communale n°3

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT

« Tu me dis, j'oublie. Tu m'enseignes,  
je me souviens. Tu m'impliques, j'apprends. »  
Benjamin Franklin

## Un peu d'histoire

Le bâtiment de l'école 3, construit en 1867, est le plus vieux bâtiment scolaire communal toujours en service. Très vite après son ouverture, l'école compte déjà 140 élèves, puis atteint, en 1890, un nombre record de 526 élèves. Pour pallier au manque d'espace, le Collège décide en 1919 d'acheter le bâtiment situé à la rue Lefrancq et d'agrandir l'école. Celle-ci doit cependant réduire le nombre de classes à deux pendant la seconde Guerre Mondiale.

En 1994, grâce à d'importants travaux de rénovation, l'école est devenue un des plus jolis bâtiments du quartier. De plus, depuis avril 2014, l'école 3 s'est parée de couleurs sur sa façade extérieure. Les valeurs et les projets de l'école sont illustrés sur celle-ci. La réalisation de la fresque a révélé les talents et rassemblé enseignants, élèves et artistes.

En 2016, **les notions de coopération et de tolérance** ont également été véhiculées au sein même de l'établissement par le prolongement de la fresque à l'intérieur de ses murs.

## Infrastructure

Notre établissement comporte un gymnase avec deux vestiaires, un grand préau également utilisé pour la gymnastique ou la psychomotricité, un local informatique avec six ordinateurs. Deux petits réfectoires, une cuisine, des locaux pour les logopèdes et les cours de néerlandais et une salle des professeurs sont également mis à disposition de tous. Un local sera aménagé en bibliothèque/ludothèque au cours de l'année 2019-2020, au sein duquel les enfants auront accès à de nombreux livres et jeux pédagogiques.

Les classes de maternelle et de primaire se partagent une petite cour de récréation aménagée au centre du bâtiment principal. Afin de limiter le nombre d'élèves dans la cour, trois récréations sont organisées de 09h50 à 10h45 (deux pour les primaires et une pour les maternelles). Afin de favoriser un climat serein et des interactions positives entre les élèves, un aménagement de la cour en trois zones est prévu.

## Structure de l'école 3

L'école fondamentale communale n°3 est **une école familiale à taille humaine** située au nord de Bruxelles dans un quartier multiculturel de la commune de Schaerbeek.

Notre établissement se compose actuellement de cinq classes maternelles et de neuf classes primaires.

Nous accueillons les enfants dès l'âge de 2.5 ans dans nos classes verticales d'accueil/1ère maternelle. Les plus petits sont ainsi en interaction avec les élèves plus âgés afin de favoriser les stimulations du langage et prendre part aux différentes activités.

En primaire, chaque cycle se compose de trois classes, ce qui permet de favoriser une dynamique de travail par le biais d'activités pédagogiques communes.

Notre équipe pédagogique se compose de : deux puéricultrices, maîtres de psychomotricité, maîtres d'éducation physique, deux logopèdes, des maîtres de remédiation et un maître de seconde langue (nl).



## Pédagogie

### Maternelle

Au niveau pédagogique, les classes maternelles favorisent le travail en ateliers afin de **développer l'autonomie de chaque enfant**. L'école vise à rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages, en mettant un point d'honneur à favoriser les échanges et les interactions. Des ateliers d'inspiration « Freinet » et « Montessori » sont organisés dans chaque classe.

**La continuité des apprentissages** de la classe d'accueil à la 6ème primaire est pour nous une priorité sur laquelle nous allons travailler dans le cadre de notre « Contrat d'objectifs » qui sera d'application dès septembre 2019. Dans une même optique, la conscience phonologique sera travaillée dès la 2ème maternelle afin de favoriser un apprentissage de la lecture construit en continuité. Ces apprentissages seront consolidés à l'aide d'une méthode de lecture analytique commune en primaire. La méthode gestuelle ainsi que la langue en mouvement sont également préconisées afin que chaque enfant puisse apprendre à lire à son rythme.

### Primaire

Nous souhaitons favoriser **les pratiques de différenciation** au sein des classes afin que chaque élève puisse avancer à son rythme tout en atteignant un objectif commun avec l'ensemble des élèves. Les maîtres de remédiation travaillent en étroite collaboration avec les titulaires de classe afin de venir en aide aux enfants éprouvant des difficultés. Dans certains cas, le travail en demi-groupe est également préconisé pour accorder plus de temps à chaque élève.

Plusieurs projets s'organisent également chaque année au niveau du **cycle 5-8** pour favoriser les interactions entre le maternel et le primaire par le biais d'un projet commun, d'activités spécifiques liées à un thème, ou encore l'organisation d'ateliers par les enseignants.

Les activités liées à l'apprentissage du français sont une priorité pour notre établissement. Pour y parvenir, les enseignants mettent en avant **le travail interdisciplinaire**. Les activités liées à la langue française font partie intégrante des apprentissages en mathématique, en éveil scientifique, historique, géographique et artistique.

Une initiation au néerlandais est prévue dès la 1ère primaire à raison d'une période par semaine. Nous mettons également en application un système d'apprentissage de la langue en demi-groupe pour les 5èmes et 6èmes primaires afin de favoriser les interactions entre l'enseignant et les élèves.

Chaque année, nous investissons dans l'achat de matériel didactique afin de soutenir les activités liées à la manipulation et permettre aux élèves de renforcer des acquis en mathématique par le biais d'images mentales concrètes.

## Ouverture sur le monde extérieur

**Des classes de dépaysement** s'organisent dès la 3ème maternelle ainsi qu'en fin de chaque cycle en primaire. La préparation du séjour, le séjour en lui-même ainsi que les prolongements au retour mobilisent de nouvelles compétences, éveillent la curiosité des élèves et la faculté de s'adapter au changement.

En 6ème primaire, nous organisons systématiquement une **classe verte en vélo**. Plusieurs séances d'entraînement ainsi que des animations théoriques sur le code de la route sont programmées afin de préparer idéalement ce déplacement vers nos centres de vacances à Ittre ou à Ohain.

De nombreuses sorties culturelles, éducatives et sportives sont organisées tout au long de l'année scolaire. Celles-ci permettent aux enseignants de **partir d'un vécu commun** avec le groupe classe pour aborder certaines matières et développer de nouvelles compétences.

Dans une même optique, nous faisons appel à des intervenants extérieurs qui organisent de nombreuses activités au sein de l'établissement.

## Éco-citoyenneté / Santé / Médias

Seules des gourdes sont utilisées à l'école. L'objectif de ce dispositif est de sensibiliser l'enfant à l'importance de consommer de l'eau. Ce geste essentiel a pour conséquences une limitation non négligeable des déchets ainsi qu'une sensibilisation à l'alimentation saine au quotidien.

Nous disposons depuis janvier 2018 de **deux espaces « potager » et d'un compost**. Nous sensibilisons les élèves à l'alimentation durable à travers des activités pédagogiques au sein de l'établissement. Nous organisons des activités de maraîchage en collaboration avec l'équipe S.A.M.S. (éducateurs).

Nous organisons des activités liées à la promotion de la santé en partenariat avec le S.P.S.E. et le C.P.M.S. en fonction des demandes de l'établissement.

Un « parrainage police » est organisé chaque année avec les classes de 6ème primaire avec un volet consacré à l'éducation aux médias.

Plusieurs classes s'impliquent également dans les **projets liés à l'éco-citoyenneté**. Ceux-ci sont organisés avec des partenaires extérieurs. (Journée « zéro déchet », « Et si le balayeur n'existait pas », « Tri des déchets »,...).

## Vivre ensemble / Bien être

Nous travaillons en étroite collaboration avec le C.P.M.S., le S.P.S.E. ainsi que les agents de concertation afin de garantir le bien-être et l'épanouissement de chaque élève que nous accueillons au sein de l'établissement.

Dans cette même optique, l'équipe éducative de l'école 3 participera dès septembre 2019 au **projet B.A.L.E.** (Bienveillance à l'école). Les enseignants seront alors formés à la pratique des cercles de paroles qui permettront de désamorcer certains conflits entre les enfants et surtout de pratiquer une écoute bienveillante favorisant la diminution du taux de violence ainsi que la communication entre les élèves.

## Parents d'élèves

Nous sommes une école à taille humaine dans laquelle, nous prônons une atmosphère familiale et accueillante. Nous souhaitons que **les parents** s'impliquent dans la scolarité de leur(s) enfant(s) et qu'ils soient **de vrais partenaires** dans l'accomplissement des objectifs par le biais :

- De l'organisation de trois réunions annuelles (une réunion collective et deux réunions individuelles) ainsi qu'une assemblée générale des parents au mois d'octobre en compagnie de la direction.
- D'autres assemblées générales sur demande du Comité de l'Association des parents d'élèves.
- De l'accueil des parents, qui se fait généralement sur rendez-vous durant l'année scolaire, afin de les recevoir dans des conditions optimales.
- D'une réunion avec un interprète professionnel (S.E.T.I.S.) pour les parents qui ne parlent pas français dans le cadre d'une potentielle situation complexe avec l'enfant.
- De l'organisation de quatre conseils de participation par année scolaire auxquels sont conviés les membres du comité de l'Association des parents d'élèves.

